

Nice, le 24 mars 2021

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**Sarah Bellier est nommée Directeur général de l'EPA Nice Écovallée**

Directeur général adjoint de l'Établissement Public d'Aménagement (EPA) Nice Écovallée depuis 2018, Sarah Bellier assurait la direction générale par intérim depuis le départ d'Olivier Sassi en juin 2020. Elle a été nommée Directeur général par arrêté de la Ministre déléguée auprès de la Ministre de la transition écologique chargée du logement le 24 mars 2021. Sarah Bellier aura pour mission de poursuivre la dynamique urbaine et économique engagée dans l'OIN Nice Écovallée.



Juriste de formation, titulaire d'un Mastère en management stratégique des ressources humaines - HEC, Sarah Bellier, 47 ans, rejoint le secteur de l'aménagement après diverses expériences de cadre dirigeant dans le secteur public : d'abord Directeur des Ressources Humaines puis Secrétaire Général de Côte d'Azur Habitat, elle a ensuite été Directeur Adjoint d'Approlys Centr'Achats (centrale d'achat territoriale) et Directeur Général des Services adjoint du Conseil Départemental d'Eure-et-Loir entre 2010 et 2018. Elle occupera désormais le poste de Directeur Général de l'EPA Nice Écovallée.

**Pour Sarah Bellier** « *La vie est en train d'éclorre dans les nouveaux quartiers de l'Écovallée. A Nice Méridia et au Grand Arénas, les habitants, les entreprises, les salariés, les étudiants, les commerces et services s'installent et viennent animer ces espaces autrefois déqualifiés. L'Opération d'Intérêt National est entrée dans sa phase opérationnelle active et a déjà généré plus de 900 millions d'euros d'investissements privés. Le projet Nice Écovallée, qui participe à la mutation d'ensemble de la Métropole Nice Côte d'Azur, doit relever des défis formidables : engager une transformation en profondeur de la structure économique du territoire, de ses modes de déplacements et d'habitat, pour attirer les entreprises et garantir une grande qualité de vie à tous. L'EPA entend pleinement jouer son rôle dans le cadre de la relance économique et a ainsi, depuis l'été 2020, déjà lancé des consultations sur trois îlots et prévoit trois nouvelles consultations d'ici la fin de l'année. Ces nouveaux projets, qui attestent des avancées opérationnelles de l'Écovallée, intégreront les enseignements tirés de la crise sanitaire pour participer à la construction de la ville de demain. L'EPA s'attache en effet à mener des opérations plus sobres (en foncier et en énergie notamment), à prendre en compte les risques naturels et climatiques pour des opérations résilientes, à favoriser l'inclusion grâce à la mixité sociale mais aussi fonctionnelle qui permet de limiter les déplacements contraints, et surtout à prendre part à la construction de la ville productive, créatrice de valeurs et d'emplois, pour contribuer à la transition écologique.* ».

©Roxane Petitier

**À propos de l'EPA Nice Écovallée :**

En 2008, sous l'impulsion de Christian Estrosi, l'État a conféré le statut d'Opération d'Intérêt National (OIN) aux 10 000 hectares de la plaine du Var (120 000 habitants, 15 communes, 74 000 emplois), localisés au cœur de la Métropole Nice Côte d'Azur. L'ambition de l'OIN est de faire de la plaine du Var une Écovallée, un lieu d'exemplarité et d'innovation qui concilie économie et écologie. L'Établissement Public d'Aménagement (EPA) Nice Écovallée est chargé de procéder à toutes opérations de nature à favoriser l'aménagement, le renouvellement urbain, le développement économique et la valorisation des espaces à l'intérieur de ce périmètre. L'EPA exerce également une fonction d'ensemblier et de coordonnateur afin que le projet Écovallée soit partagé avec l'ensemble des partenaires publics et privés et les collectivités (Etat, Région, Département, 15 communes et Métropole). Huit opérations sont actuellement en cours au sein de l'Écovallée dont deux majeures : Nice Méridia (technopole urbaine) et le Grand Arénas (quartier d'affaires et de vie internationale).

**CONTACTS PRESSE**

**Rumeur Publique**

Rachel Brunella

01 55 34 99 84

06 21 03 08 30

rachel.brunella@rumeurpublique.fr

**EPA Nice Écovallée**

Amandine Kusek

04 93 21 71 20

06 27 47 88 64

amandine.kusek@epa-plaineduvar.com